



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Besançon, le 16/01/2023

Démarrage des travaux de mise à 2 × 2 voies de la RN7 entre Chantenay-Saint-Imbert et la limite de l'Allier, sur la commune de Tresnay

Démarrage de la première phase de travaux le mardi 17 janvier 2023

La finalisation de la mise à 2 × 2 voies de la RN7 dans la Nièvre est inscrite au contrat de plan État-Région (CPER) 2015-2022 pour un montant total de 91,55 M€.

La construction d'une section d'une longueur de 5 km à hauteur de la commune de Tresnay va démarrer, avec un budget de 45M€ cofinancé par l'État, le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil départemental de la Nièvre.

Les opérations de la première phase démarreront à compter de mardi 17 janvier.

Les travaux se décomposeront en deux phases successives :

- La première consiste à construire les ouvrages hydrauliques, permettant de faire transiter les eaux sous la nouvelle route ainsi que rétablir la RD201 en passage supérieur à la 2 × 2 voies. Ce premier lot de travaux a été confié à l'entreprise Bouygues Travaux Publics Régions de France.
- La seconde phase porte sur les terrassements, les chaussées, la signalisation et l'ensemble des équipements de la route, dont les bassins de traitement des eaux. Le marché public de travaux correspondant à ces opérations fait actuellement l'objet d'une consultation jusqu'au 1^{er} mars 2023, dans la perspective d'un démarrage au 2^e semestre.

Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex

 @Prefet58_BFC

 @Prefet58.BFC

Durant la première semaine de travaux, les entreprises construiront les cantonnements (bureaux, sanitaires et espaces de vie) et procéderont au dégagement des emprises nécessaires pour le projet, avec notamment la coupe d'arbres compensée par des replantations.

Ces opérations sont dans la continuité de l'ouverture à la circulation de la nouvelle partie de la RN7 à 2 x 2 voies au droit de Chantenay-saint-Imbert, ce qui permettra d'avoir une RN7 complète à 2 x 2 voies dans le département de la Nièvre à l'horizon du premier semestre 2025.

Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

 @Prefet58_BFC

 @Prefet58.BFC